

mais se durcissant rapidement au soleil, formée (peut-être?) par des œufs agglomérés dans une substance nutritive (des échantillons de cette substance ont été recueillies pour le Muséum).

Les Fourmis noires (*Kekia*, en malais) qui construisent des nids de cette sorte circulent généralement en longues colonnes de quinze à vingt individus de front, gardées et protégées sur les flancs par des Fourmis beaucoup plus grosses, échelonnées de dix en dix centimètres de chaque côté.

Ces grosses Fourmis, armées d'énormes mandibules, sont très guerrières et féroces et s'attaquent à tout intrus, quelle que soit sa taille.

Les premiers coups de pioche dans le nid provoquèrent un bruit sourd, inexplicable, que les ouvriers malais attribuèrent à la présence de « hantous » (des esprits).

Ils refusèrent de continuer le travail et je dus les remplacer par des Indiens.

C'étaient les grosses Fourmis, les soldats qui, au fur et à mesure que le nid croulait, repoussaient les ouvrières dans l'intérieur et se jetaient en avant de façon menaçante. Levant la tête verticalement en l'air, elles la rabattaient subitement comme en un étternuement. Cette manœuvre, cadencée de deux en deux secondes, se faisait avec une régularité parfaite et l'ensemble donnait un son, ou bruissement très intense, comparable à celui que produiraient des poignées de sable violemment projetées contre une feuille de papier. Les soldats que nous primes nous mordirent jusqu'au sang.

Dans la plupart des cavités se trouvaient de jeunes individus, entièrement blancs, à divers états de croissance.

A la base du nid, au niveau du sol, de nombreuses Fourmis ailées paraissaient prêtes à émigrer.

Au centre, nous découvrîmes la reine, entourée d'ouvrières et de soldats.

Un flacon renfermant tous les types contenus dans le nid a été déposé dans les collections d'entomologie du Muséum.

SUR QUELQUES MACROURES DES EAUX DOUCES DE MADAGASCAR,

PAR H. COUTIÈRE.

Palæmon (Eupalæmon) multicens n. sp.

Cette espèce est très voisine de *P. Danæ*, *P. superbus*, *P. sundaicus* Heller⁽¹⁾, de *P. Moorei* Calman⁽²⁾, de *P. Ritsemæ* et *Trompié* de Man⁽³⁾.

(1) HELLER, *Reise der Norara*, p. 118-120.

(2) CALMAN, *Crust. from Tanganyika. Proc. Zool. Soc., London*, p. 709, pl. XL, fig. 20-24, 1899.

(3) DE MAN, *Zool. Jahrb.* 9 Bd., p. 774, pl. XXXVII, fig. 70, 1897, et *Notes from Leyden Museum*, vol XX, p. 145, pl. VII, 1898.

Elle en diffère par les points suivants : le rostre porte sur le bord supérieur 13-14 dents, dont 2 derrière le bord orbitaire. Le bord inférieur porte 5-7 dents. Le bord supérieur du rostre est concave, et sa pointe dépasse légèrement le scaphocérite.

Les pattes de la première paire, lorsqu'elles sont étendues, dépassent le bord du scaphocérite de la pince presque entière.

Les pattes de la deuxième paire sont très égales, grêles et lisses; elles dépassent le scaphocérite de la moitié environ du carpe. Ce dernier article est un peu plus long que le méropodite, un peu plus court que la pince entière. Dans celle-ci, les doigts égalent environ la paume ou sont un peu plus longs. La paume n'est pas plus large que l'extrémité du carpe, les doigts sont inermes, glabres, et joignent exactement.

Deux spécimens, dont les dimensions sont les suivantes :

	1 (♂)	2 (♀)
Longueur totale.....	60	42
Deuxième paire, longueur totale.....	35	23
Méropodite.....	7	4,5
Carpe.....	9	6,5
Paume.....	4 3/4	3 1/5
Doigts.....	6	3 1/4

Riv. Kotofotsy (Bras de l'Onilahy).

M. G. Grandidier.

Palæmon (Eupalæmon) Mariæ n. sp.

Très voisine de *P. Weberi*, de Man ⁽¹⁾, cette espèce s'en distingue par les caractères suivants :

La carapace est fortement rugueuse sur le céphalothorax, le telson, le sixième segment abdominal, les pattes de la deuxième paire, et même sur les pattes thoraciques des paires 3, 4 et 5.

Le rostre est large, lancéolé, régulièrement convexe sur son bord supérieur, qui porte 9-11 dents (2 derrière le bord orbitaire). Le bord inférieur porte 3-4 dents. Le rostre est à peu près égal en longueur au scaphocérite.

La première paire de pattes dépasse le bord antérieur du scaphocérite de la moitié du carpe.

Les pattes de la première paire sont très inégales, mais semblables comme forme. La plus petite est une fois un quart, son opposée presque deux fois aussi longue que le corps tout entier. Le carpe du plus grand de ces mem-

⁽¹⁾ DE MAN, *Max Weber's Crust. des Indisch. Archipels*, p. 422, pl. XXXV, fig. 33, 1892.

bres est égal environ aux $\frac{4}{3}$ de la pince entière, et son extrémité distale renflée est notablement plus épaisse que la paume, dont la forme est cylindrique. Le rapport des deux épaisseurs est environ $\frac{5}{3}$.

Quatre spécimens ♂, dont les dimensions suivent :

NUMÉROS.	LONGUEUR TOTALE		MÉROPODITE.	CARPE.	PAUME.	DOIGTS.	
	du CORPS.	de LA 2 ^e PAIRE					
	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	
1	100	Grande pince	195	33	71	36	19
		Petite pince	125	24	42	26	13
2	90	Grande pince	182	30	69	37	18
		Petite pince	150	26	47	26	13,5
3	100	Grande pince	165	29	61	35	16
		Petite pince	125	24	43	25	12
4	90	Grande pince	"	"	"	"	"
		Petite pince	70	13	22	12	8

Rivière Ivaloina, près Tamatave. M. Maria.

NOTA. Le specimen n° 4, anormal par la faible taille de sa petite pince, l'est également par la spinulation plus faible de la carapace, et par une curieuse malformation du telson, dévié à son extrémité. La grande pince de ce spécimen, brisée, n'est représentée que par une courte portion basale, mais les dimensions de cette partie sont au moins doubles de celles que montre la pince opposée.

Un spécimen du Musée de Vienne, étiqueté « *P. rudis* Heller (?) », appartient également à la nouvelle espèce ⁽¹⁾.

VARIÉTÉS ANATOMIQUES DE LA *PODENCÉPHALIE*,

PAR LE PROFESSEUR E.-T. HAMY.

Dès le début de ses recherches sur les monstruosité crâniennes ⁽²⁾, Étienne

⁽¹⁾ Ce spécimen m'a été gracieusement communiqué par M. le D^r Adensamer, en même temps que *P. rudis* type. Je ne sais si la détermination en a été faite par Heller.

⁽²⁾ GEOFFROY-SAINT HILAIRE, *Mémoire sur plusieurs déformations du crâne de l'homme, suivi d'un essai de classification des monstres acéphales* (Mém. du Mus. d'hist. nat., t. VII, p. 85-162, pl. III et IV, 1821, in-4°). — Cf. *Philosophie anatomique*, t. II, p. 3 à 101, pl. XII.